

PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin**

Service Prévention des Pollutions,
des Risques et du Contrôle des Transports

Unité Prévention des Risques,
des Pollutions et du Sous-Sol

Cellule Mines et Carrières

Limoges, le 15 mai 2012

Le Directeur,

à

Monsieur le Directeur
de la Société AREVA MINES
1 avenue du Brugeaud
87250 BESSINES SUR GARTEMPE

**Objet : AREVA MINES
Rapport de visite d'inspection – Site minier « La Traverse » à Bessines-sur-Gartempe**

Visite d'inspection : Date de la visite :	Site minier « La Traverse » à Bessines-sur-Gartempe (87) 10 mai 2012
Situation administrative :	Mine à ciel ouvert – 1990 à 1991 – 285 479 kg d'uranium Exploitant : AREVA Mines Propriétaires du site : AREVA Mines et privés Arrêté préfectoral du 29/11/1993 donnant acte de déclaration de délaissement
Nom et fonction des personnes rencontrées lors de la visite :	
Agents DREAL en charge des mines :	
Référentiels utilisés :	- Bilan de fonctionnement de la Haute-Vienne de 2004 - Arrêté préfectoral du 29/11/1993 - Dossier de délaissement de juin 1993

L'ancien site minier « La Traverse » est localisée sur différentes parcelles appartenant à AREVA Mines et à des tiers. La mine à ciel ouvert est partiellement remblayée et partiellement en eau. Selon les éléments du dossier de délaissement, la profondeur en eau de la fosse avoisine les 30 mètres (niveau en eau : 335 m et niveau bas de la fosse : 307 m).

La verse est accessible et présente en certains endroits une végétation dense et épineuse. Elle donne accès à la partie Nord de la mine à ciel ouvert remblayée (cf. photo de la clôture).



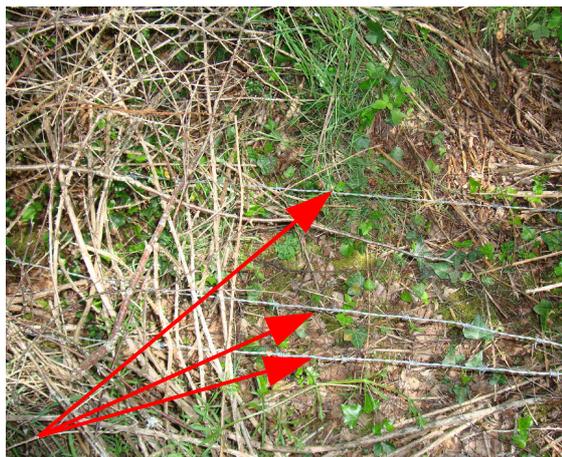
Verse



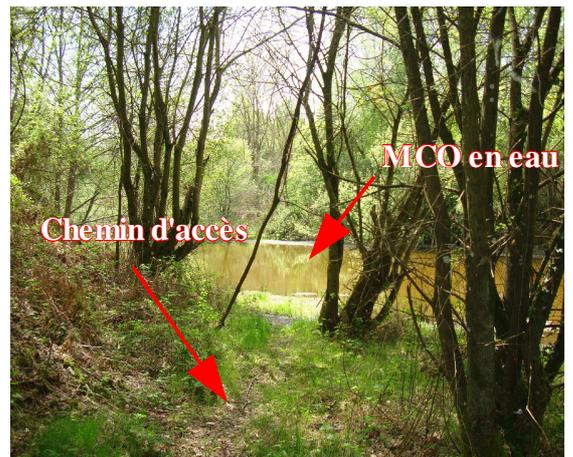
Accès à la fosse remblayée en partie Sud

La mise en sécurité du site est partielle :

- la clôture en partie Sud du site est en très mauvais état, n'assurant plus sa fonction d'interdiction d'accès et ne semble présente que sur une distance de quelques mètres.
- La clôture est absente en partie Nord et ne permet plus d'assurer son rôle d'interdiction d'accès au site, d'autant plus que la partie Nord de la fosse est facilement accessible à pied via le chemin d'accès. Des traces de passages et chemins sont visibles dans ce secteur.



Clôture au sol en partie Sud



Accès à la fosse en eau en partie Nord

Le dossier de délaissement ainsi que le bilan de fonctionnement, indique la présence d'une clôture en fils barbelé tout le long de la fosse. L'exploitant prendra toutes les mesures nécessaires de travaux de mise en sécurité du site avec mise en place avant le 1er octobre 2012 d'une clôture solide et efficace ne permettant pas un accès aisé au site - **Ecart 1**.

Les panneaux "COGEMA – Propriété interdite – Défense d'entrer" le long de la RD1 indiqués dans le bilan sont manquants – **Ecart 2**. L'exploitant indiquera dans les mesures demandées ci-avant les actions prévues pour satisfaire à ce point ainsi que les délais de mise en place de ces actions.

Un fossé existe en partie Nord de la fosse permettant l'écoulement de la surverse.

Les bassins de traitement n'ont pas été vu compte tenu de la végétation dense et broussailleuse à épineuse ne permettant pas une localisation de ces derniers et un accès aisé.

Les débits de dose mesurés sur le site varient de 0,15 microSievert/heure (soit le bruit de fond naturel environnant) à 0,3 microSievert/heure au niveau de la verse.